

## **CERTIFICAT D'AGRÉMENT D'UN MODÈLE DE COLIS**

L'Autorité compétente française,

Vu l'article R. 595-1 du code de l'environnement ;

Vu la demande présentée par la société ORANO NCS GmbH, anciennement DAHER NUCLEAR TECHNOLOGIES GmbH par lettre 0008-SVK-2021-001 du 29 janvier 2021 ;

Vu le dossier de sûreté 0008-SBH-2015-001-Rev1 du 28 janvier 2021 ;

Vu la consultation du public réalisée du 8 au 22 octobre 2021,

Certifie que le modèle de colis constitué par l'emballage **EB3-A400/300** décrit dans l'annexe 0 à l'indice b et chargé de produits d'incinération, contenant de l'uranium enrichi non irradié sous forme d' $U_3O_8$  ainsi que les résidus métalliques imbrûlés, tels que décrits à l'annexe 1 à l'indice b, est conforme, en tant que **modèle de colis de type IP-2 chargé de matières fissiles**, aux prescriptions des règlements et accords ci-après énumérés :

- règlement de transport des matières radioactives de l'Agence internationale de l'énergie atomique, collection normes de sûreté, N° SSR-6, édition de 2018 ;
- accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) ;
- règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) ;
- accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) ;
- code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG de l'OMI) ;
- arrêté du 23 novembre 1987 modifié relatif à la sécurité des navires et notamment la division 411 du règlement annexé (dit « arrêté RSN ») ;
- arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »).

Le présent certificat ne dispense pas l'expéditeur d'observer les prescriptions établies par les autorités des pays à travers ou vers le territoire desquels le colis sera transporté.

La validité du présent certificat expire le **31 décembre 2026**.

Numéro d'enregistrement : **CODEP-DTS-2021-056299**

Fait à Montrouge, le **16 décembre 2021**

*Pour le Président de l'ASN et par délégation,*  
le directeur du transport et des sources,

Signé par

**Fabien FÉRON**

## RÉCAPITULATIF DES ÉMISSIONS DU CERTIFICAT

Émission	Expiration	Type d'émission	Cote du certificat	Indice de révision			
				corps	t	0	1
18/05/2015	31/05/2020	Nouvel agrément	F/405/IF-96	Aa	-	a	a
16/12/2021	31/12/2026	Renouvellement	F/405/IF	Bb	-	b	b